

**POMARSOL Z 76 ULTRA DISPERSIBLE**Version 1 / F
1020000033541/7
Date de révision: 15.07.2008
Date d'impression: 15.07.2008**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE****Informations sur le produit**

Nom commercial	POMARSOL Z 76 ULTRA DISPERSIBLE
Code du produit (UVP)	05948606
Utilisation	Fongicide
Société	Bayer CropScience SA 16, rue Jean-Marie Leclair 69009 Lyon France
Service responsable	E-mail : fds-france@bayercropscience.com
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	+33(0)4.72.85.25.25
Téléfax	+33(0)4.72.85.27.99
Numéro INRS	+33(0)1.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Indications de risque pour l'homme et l'environnement**

Nocif en cas d'ingestion.
Risque de lésions oculaires graves.
Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.
Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**Nature chimique**

Zirame 76% WG

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS / No.-EINECS	Symbole(s)	Phrase(s) R	Concentration [%]
Zirame	137-30-4 205-288-3	T+, N	R22, R26, R37, R41, R43, R48/22, R50/53	76,00

Le texte intégral des phrases R mentionnées dans cette section, figure au chapitre 16.

4. PREMIERS SECOURS**Conseils généraux**

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette). Amener la victime à l'air libre. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.



POMARSOL Z 76 ULTRA DISPERSIBLE

2/7

Version 1 / F
102000003354

Date de révision: 15.07.2008
Date d'impression: 15.07.2008

Inhalation

Transporter la victime à l'air frais et la coucher au calme.

Contact avec la peau

Laver avec de l'eau et du savon. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Ingestion

Provoquez le vomissement, seulement si : 1. le patient est parfaitement conscient, 2. aucune aide médicale n'est rapidement disponible, 3. l'équivalent d'une cuiller à soupe a été ingérée, et 4. l'ingestion remonte à moins d'une heure. (Le vomi ne doit pas pénétrer dans les voies respiratoires.)

Avis aux médecins

Symptômes

Effets plus sévères si de l'alcool a été consommé.

Risques

Ce produit n'est pas un inhibiteur de cholinestérase.

Traitement

Il n'existe pas d'antidote spécifique.

Traiter de façon symptomatique.

Contre-indication : atropine.

Mesures complémentaires : Interdiction absolue de boire de l'alcool pendant 1 à 2 semaines en raison de l'effet antabuse.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié

Eau pulvérisée
Dioxyde de carbone (CO₂)
Mousse
Poudre sèche

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de :
Oxyde de carbone (CO)
Oxydes d'azote (NO_x)

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Information supplémentaire

Limiter l'épandage des fluides d'extinction.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'intervention sur un déversement de produit.



POMARSOL Z 76 ULTRA DISPERSIBLE

3/7

Version 1 / F
102000003354

Date de révision: 15.07.2008
Date d'impression: 15.07.2008

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les eaux de surface, les égouts et les eaux souterraines.

Méthodes de nettoyage

Récupérer le produit par pompage, aspiration ou fixation à l'aide d'un adsorbant sec et inerte.

Récupérer le produit dans un emballage correctement étiqueté et bien fermé.

Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications du chapitre 13. "Considérations relatives à l'élimination".

Conseils supplémentaires

Informations concernant la manipulation, voir chapitre 7.

Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir chapitre 8.

Informations concernant l'élimination, voir chapitre 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Conseils pour une manipulation sans danger

Prévoir une ventilation et un système de collecte de poussières appropriés au niveau de l'équipement.

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Précautions pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Équipement de protection individuelle

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

Protection respiratoire

Porter un masque filtrant les particules (facteur de protection 20) de type EN149FFP3 ou EN140P3 ou équivalent.

Les protections respiratoires ne doivent être utilisées que lors d'expositions de courte durée, après que toutes les mesures de réduction de l'exposition à la source ont été mises en place (par exemple un confinement et/ou une ventilation), de manière à maîtriser les risques résiduels. Veiller à toujours respecter les instructions du fabricant concernant le port et l'entretien des appareils respiratoires.

Protection des mains

Porter des gants nitrile estampillés CE ou équivalent (épaisseur minimum 0,4 mm). Les laver en cas de contamination. Les jeter lorsque la contamination externe ne peut pas être éliminée, lorsqu'ils sont percés ou contaminés à l'intérieur. Se laver les mains systématiquement avant de manger, boire, fumer ou d'aller aux toilettes.

**POMARSOL Z 76 ULTRA DISPERSIBLE**

4/7

Version 1 / F
102000003354Date de révision: 15.07.2008
Date d'impression: 15.07.2008

Protection des yeux	Porter des lunettes masque conformes à la norme EN166 (domaine d'utilisation 5).
Protection de la peau et du corps	Porter une combinaison standard et un vêtement de type 5. Porter deux couches de vêtements dans la mesure du possible. Une combinaison en coton ou coton/polyester doit être portée sous le vêtement de protection chimique et nettoyée fréquemment par une blanchisserie industrielle.
Mesures d'hygiène	Après le travail, se laver aussitôt les mains et éventuellement prendre une douche.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Aspect**

Forme	solide
Couleur	brun
Odeur	aucun(e)

Données de sécurité

Densité	env. 0,60 g/cm ³ à 20 °C
Solubilité dans l'eau	dispersable
Coefficient de partage : n-octanol/eau	log Poe: 1,086

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter	Exposition à l'humidité.
Réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses si les recommandations de stockage et de manipulation sont respectées. Stable dans les conditions recommandées de stockage.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie orale	DL50 (rat) 478 mg/kg
Toxicité aiguë par pénétration cutanée	DL50 (rat) > 2.000,00 mg/kg
Irritation de la peau	Pas d'irritation de la peau. (lapin)
Irritation des yeux	Irritation sévère des yeux. (lapin)
Sensibilisation	Non sensibilisant. (cochon d'Inde)

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Effets écotoxicologiques**

**POMARSOL Z 76 ULTRA DISPERSIBLE**

5/7

Version 1 / F
102000003354Date de révision: 15.07.2008
Date d'impression: 15.07.2008

Toxicité pour le poisson	CL50 0,0097 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour les daphnies	CE50 (Daphnie) 0,048 mg/l Durée d'exposition: 48 h La valeur fournie concerne la matière active technique.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Produit**

Sous réserve d'observer les règlements en vigueur et, le cas échéant, après accord avec le service de collecte et les autorités compétentes, le produit peut être transporté sur une décharge ou dans une installation d'incinération.

Emballages contaminés

Vider, rincer et éliminer les emballages vides via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR pour les produits professionnels ou un autre service de collecte comme Eco-Emballages (Point Vert) pour les produits grand public.

Code d'élimination des déchets

020108 déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**ADR/RID/ADNR**

Numéro ONU	3077
Étiquettes	9
Groupe d'emballage	III
Code danger	90
Description des marchandises	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (ZIRAME MELANGE)

IMDG

Numéro ONU	3077
Étiquettes	9
Groupe d'emballage	III
No EMS	F-A , S-F
Polluant marin	Polluant marin
Description des marchandises	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (ZIRAM MIXTURE)

IATA

Numéro ONU	3077
Étiquettes	9
Groupe d'emballage	III
Description des marchandises	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (ZIRAM MIXTURE)

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**POMARSOL Z 76 ULTRA DISPERSIBLE**

6/7

Version 1 / F
102000003354Date de révision: 15.07.2008
Date d'impression: 15.07.2008**Classement et étiquetage conformément à la Directive Européenne 1999/45/CE (relative à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses) et à ses amendements.**

Classification:

Soumis à étiquetage réglementaire

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

. Zirame

Symbole(s)

Xn	Nocif
N	Dangereux pour l'environnement

Phrase(s) R

R22	Nocif en cas d'ingestion.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R48/22	Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) S

S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S35	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.
S36/39	Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage.
S45	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
S61	Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Classement France (décision d'autorisation de mise sur le marché)

Classification:

Soumis à étiquetage réglementaire

Symbole(s)

Xn	Nocif
----	-------

Phrase(s) R

AQUA	Dangereux pour les organismes aquatiques
R36/37	Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.
R40	Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Phrase(s) S

S 2	Conserver hors de la portée des enfants.
S 8	Conserver le récipient à l'abri de l'humidité.
S13	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S20/21	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S36/37	Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S38	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
S45	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
S49	Conserver uniquement dans le récipient d'origine.



POMARSOL Z 76 ULTRA DISPERSIBLE

7/7

Version 1 / F
102000003354

Date de révision: 15.07.2008
Date d'impression: 15.07.2008

Etiquetage exceptionnel

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Contient du zirame. Peut déclencher une réaction allergique.

Législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (Loi du 19/07/76 modifiée et Décret du 10/08/05)

Rubrique n° 1172 : Stockage et emploi de substances dangereuses pour l'environnement (très toxiques pour les organismes aquatiques)

Maladies professionnelles

Tableau(x) Numéro(s) :

65 Lésions eczématiformes de mécanisme allergique.

16. AUTRES DONNÉES

Autres informations

Texte des phrases R mentionnées dans la Section 3

R22	Nocif en cas d'ingestion.
R26	Très toxique par inhalation.
R37	Irritant pour les voies respiratoires.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R48/22	Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Les informations données dans la présente fiche sont conformes aux dispositions du Règlement (CE) no. 1907/2006. Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Les informations données satisfont aux dispositions réglementaires communautaires en vigueur. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires nationaux en vigueur.

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.